

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article941>



- Décret N° 2019 - 1236 du 26 Novembre 2019 relatif à l'évaluation du chef d'oeuvre pour l'examen du certificat NOUVEAU d'aptitude professionnelle

Date de mise en ligne : jeudi 28 novembre 2019

- Publications | Informations - Rénovation de la Voie Professionnelle -

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0276 du 28 Novembre 2019